



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Budget Alliance française

Question écrite n° 10800

### Texte de la question

Mme Amélia Lakrafi appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les inquiétudes soulevées par l'Alliance française s'agissant de la préservation des subventions de l'État qui lui sont allouées annuellement, ainsi que des personnels mis à disposition de certaines antennes par les ambassades. Premier réseau culturel international du monde, avec 825 « succursales » présentes dans les cinq continents, l'Alliance française contribue avec efficacité au rayonnement de la langue française. Elle est à ce titre un outil précieux, dont la vitalité se confirme d'année en année. Grâce au chiffre d'affaires dégagé par les cours de français qui y sont dispensés, les Alliances affichent un taux d'autofinancement de l'ordre de 96 % et demeurent peu dépendantes des crédits de l'État français. Ceux-ci sont toutefois par endroit essentiels au bon fonctionnement du réseau. Les lois de finance adoptées depuis 2015 ont toutes affichées une baisse de ces subventions, diminution qui ne s'est jusqu'alors jamais traduite dans les faits, les dotations versées ayant toujours été supérieures aux crédits votés. Cette méthode d'affectation n'est pas de nature à permettre aux Alliances de disposer d'une stabilité et d'une sécurité budgétaires, pourtant indispensables à leur ancrage et à leur développement. De plus, de réelles difficultés de fonctionnement ont émergé consécutivement à la baisse du nombre d'équivalents temps plein mis à la disposition du ministère des affaires étrangères en particulier sur des postes de directeur, de délégué général et de chargé de mission. Entre 2012 et 2017, ces mises à dispositions sont passées de 322 à 281, soit une diminution de 12 %, ce qui a pu déstabiliser localement les organisations de travail. Au regard de ce contexte et des efforts menés parallèlement par l'Alliance pour diversifier ses sources de financement, elle souhaiterait avoir connaissance des actions que le Gouvernement entend mettre en place pour la mise en sécurité de ce réseau qui participe directement de la présence et de l'influence de la culture française dans le monde.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Amélia Lakrafi](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (10<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10800

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juillet 2018](#), page 6277

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)